

PIECES COMPOSANT LE DOSSIER DE DEMANDE DE LICENCE D'EXPLOITATION DES SERVICES POSTAUX NON RESERVES.

1. Une demande de licence d'exploitation du courrier adressée au Directeur général de l'ARCEP ;
2. Récépissé d'acquittement des frais d'instruction du dossier.
3. Le formulaire de demande de licence dûment rempli ;
4. Une copie des statuts de la société ;
5. Une copie de l'attestation d'immatriculation au registre du commerce et du Crédit mobilier;
6. Numéro d'Identification Fiscale (NIF)
7. Un plan financier prévisionnel sur trois ans ;
8. Une copie de la Carte nationale d'identité, du passeport et de carte de séjour du représentant légal de la société.